



Macon, lundi 22 novembre 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/06964

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Inspection d'ouvrages (pont St Laurent à Mâcon)**La Saône PK 80+400 -inspection de pont par nacelle
négative****S'annoncer par VHF (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 22/11/2021 à 09:00 au 24/11/2021 à 17:00 - avec pour
périodicité : Journalier
 - o Saône
au pk 80.400 (pont de St Laurent) - Toute la largeur de la voie

Réduire la vitesse (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 22/11/2021 à 09:00 au 24/11/2021 à 17:00 - avec pour
périodicité : Journalier
 - o Saône
au pk 80.400 (pont de St Laurent) - Toute la largeur de la voie

Extrême vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 22/11/2021 à 09:00 au 24/11/2021 à 17:00 - avec pour
périodicité : Journalier
 - o Saône
au pk 80.400 (pont de St Laurent) - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Une inspection d'ouvrage par nacelle négative sous le tablier du pont de St Laurent franchissant la Saône au PK80+400 va être entreprise. Elle se déroulera sur 3 jours consécutifs les 22, 23 et 24 novembre 2021, entre 09h00 et 17h00 maximum. La présence de cette nacelle pourra ainsi engager la hauteur libre lorsqu'elle sera au droit des passes navigables.

Les navigants devront être extrêmement vigilants au passage du pont, et **s'annoncer obligatoirement par radio** (VHF canal 10) auprès de l'entreprise à l'approche du secteur. Ils attendront le retrait complet de la nacelle pour s'engager sous le pont. Pour les navigants sans VHF et devant s'annoncer au vu de leur gabarit, ils devront se signaler aux écluses encadrantes qui pourront informer l'entreprise. L'utilisation du canal de dérivation est préconisée pendant ces jours d'intervention.

Les navigants devront enfin être attentifs à l'évolution des conditions hydrauliques pouvant modifier la hauteur libre sous le pont.

Service(s) à contacter :

UTI Grande Saône, 26, Quai des Marans, 71000 MACON

Tél : 03 85 39 91 91

Date limite d'affichage :
25/11/2021

Par délégation

Signé

Sylvain CIERNIAK